

# Le Père Marie-Joseph Lagrange et les Juifs

---

Bernard Montagnes o.p.

Je n'examinerai pas ici la manière dont le P. Lagrange interprète les textes du Nouveau Testament concernant les Juifs, ce qui relève de la compétence de l'exégète. Je m'en tiendrai aux relations qu'il a entretenues avec des Juifs et au regard qu'il a porté sur les Juifs, ce qui appartient à la capacité de l'historien, au risque de paraître plus anecdotique que théologique<sup>1</sup>.

## L'École biblique n'est pas un isolat clérical

Dès le début de l'École biblique, en 1890, tout en sollicitant la collaboration à son œuvre des autres institutions religieuses déjà établies à Jérusalem, le P. Lagrange a veillé à ne pas se laisser enfermer dans le milieu clérical de la Ville sainte, que ce soit le clergé du Patriarcat, les Franciscains de la Custodie, les Frères des Écoles chrétiennes, les Pères Blancs de Saint-Anne, les Assomptionnistes de Notre-Dame-de-France et les autres religieux arrivés avant les Dominicains. S'ouvrir à un public de laïcs cultivés pour les initier à la question biblique, telle a été d'emblée sa préoccupation. Or la réalisation répond assez bien au projet.

Le 28 janvier 1891, un jeune Assomptionniste de Notre-Dame-de-France adresse au P. Emmanuel Bailly une sorte de chronique de Jérusalem<sup>2</sup>.

« L'école d'Écriture sainte devient de plus en plus considérable. Tous les lundis, les cours sont publics ; et les plus fortes têtes de Jérusalem vont rester pendue par les oreilles à la bouche du P. Lagrange, réfutant les erreurs des rationalistes évolutionnistes. *Les Juifs accourent aussi à ces conférences*. Lundi dernier, ils étaient six. Ils ont même rédigé un article dans un journal hébreu où ils invitent leurs coreligionnaires à s'y rendre. »

En conséquence, ajoute-t-il, les Dominicains vont bâtir une grande école.

---

<sup>1</sup> Sur le fondateur de l'École biblique de Jérusalem, voir Bernard Montagnes, *Marie-Joseph Lagrange, Une biographie critique*, Paris, Cerf, 2004 (publié en 2005).

<sup>2</sup> Les correspondances de Notre-Dame-de-France avec Rome m'ont été communiquées par le P. Charles Monsch, archiviste des Assomptionnistes.

Il fallait donc édifier, en même temps que des locaux pour les cours, une salle de conférences. Comme Lagrange l'écrit dans la *Revue biblique* à l'occasion des vingt-cinq ans de l'École : « Notre premier souci avait été, étant bien décidés à accepter le séjour à Jérusalem, de construire une grande *aula* qui nous permît de recevoir le public de la Ville sainte et de l'associer à nos travaux dans la mesure où il le jugerait bon<sup>3</sup>. » À cet effet, la première pierre de l'École a été posée le 5 juin 1891 et le bâtiment inauguré le 7 décembre suivant.

Le 29 décembre 1891, un autre jeune Assomptionniste, instruisant le P. Emmanuel Bailly des cours que, deux fois par jour, ils vont suivre à « l'École pratique des cours bibliques », ajoute :

« Ces cours trouvent un intéressant complément dans les séances du lundi, qui se sont ouvertes chez les Dominicains depuis le 14 décembre. Elles sont fidèlement suivies par bon nombre de personnes distinguées : M. le consul et sa famille, M. le chancelier, le docteur du consulat, M. l'abbé Heydet, Fr. Évagre, deux ou trois Grecs, Russes et Juifs, etc. Le sujet des deux premières séances concernant les relations des judaïsants avec l'Église primitive<sup>4</sup>. »

La présentation de l'École pratique d'études bibliques publiée dans le premier fascicule de la *Revue biblique* (imprimé en décembre 1891) apporte quelques informations complémentaires sur le public attiré par les conférences de Saint-Étienne :

« Ceux des assistants qui, l'année dernière, paraissaient prendre le plus vif intérêt aux conférences du R. P. Lagrange, sur le livre de Samuel, étaient *des Israélites, l'élite de la colonie juive de Jérusalem*. Nous citons ce que disait de l'une de ces conférences le journal *Haor* (la Lumière)<sup>5</sup>, qui paraît à Jérusalem en hébreu. Voici la traduction de cet article : "Jérusalem, 8 schebet. – Il nous a été agréable de nous trouver lundi dernier à une conférence du P. Lagrange, de l'ordre des pères Dominicains, sur l'histoire des Israélites. Avec une élocution agréable et un langage choisi, il a tracé les portraits des principaux personnages de ces livres, Anne, Samuel, Saül, Jonathan, Joab, David, et il s'est efforcé de montrer que les portraits, tracés dans ces livres avec un art admirable, laissent entrevoir une inspiration divine. Le même esprit respire dans toutes ces figures, et le livre entier laisse ressortir cette conclusion que le pouvoir temporel a besoin du pouvoir spirituel (lequel était alors les prophètes, et aujourd'hui, selon lui, l'Église), comme conseiller et préservatif, pour empêcher le pouvoir temporel de transgresser la justice. Il s'est efforcé de justifier, autant qu'il est possible, la conduite de Samuel envers Saül, et de venger la gloire de Samuel et de David, des attaques de Renan ; le tout sous une forme polie, mais en traits acérés. En outre des nombreux ecclésiastiques présents, se trouvaient quelques Israélites, entre autres M. Nirrène Behar, et l'illustre docteur Arzberg."<sup>6</sup> »

<sup>3</sup> *Revue biblique* 24 (1915) 259.

<sup>4</sup> Ce sont les conférences du 14 et 21 décembre par le P. Séjourné sur l'Église et les judaïsants.

<sup>5</sup> Noter que ce journal est celui fondé par Eliezer Ben Yehouda, personnage dont il va être question plus bas.

<sup>6</sup> *Revue biblique* 1 (1892) 127-128.

Dernière pièce de mon dossier sur ce premier point : la présentation de l'École biblique que le P. Coconnier<sup>7</sup>, venu à Jérusalem prendre part à la caravane au Sinaï, donne dans la *Revue thomiste* de 1896. Les cours de l'année 1895-1896 sont professés par le P. Lagrange, le P. Rhétoré, le P. Doumeth, le P. Séjourné.

« À ces professeurs, tous religieux dominicains, vient s'en adjoindre un autre qui n'est ni dominicain ni religieux, ni même chrétien : c'est un rabbin juif qui, à certains jours est admis à donner des leçons de conversation en hébreu moderne : ce qui montre qu'à l'École biblique l'on se souvient de saint Jérôme, et que l'on aime à suivre ses exemples<sup>8</sup>. »

Les relations avec le milieu lettré des Juifs de Jérusalem ne se sont pas limitées à l'intérêt que ceux-ci ont porté aux conférences publiques de l'École, elles sont allées jusqu'à inviter à l'École, comme professeur d'hébreu moderne, sinon un rabbin au sens propre du terme, du moins un juif observant. Ce sont donc bien des relations réciproques de confiance qui se sont déjà établies avec des Juifs, depuis cinq ans que l'École s'est ouverte.

### Les rapports avec quelques personnalités juives

#### *Avec Eliezer Ben Yehouda*

Eliezer Perlman, qui changea ensuite son nom en celui de Ben Yehouda (1858-1922), père de la renaissance de l'hébreu, immigrant d'origine lituanienne, arrivé en Palestine en 1881, est le fondateur d'un journal en langue hébraïque et co-fondateur (en 1890) du Comité de la langue hébraïque. Il est surtout l'auteur d'un monumental *Dictionnaire général de la langue hébraïque ancienne et moderne*, auquel il travailla toute sa vie et dont cinq volumes sur seize purent paraître entre 1910 et 1922, date de la mort de l'auteur. La publication en a été achevée ensuite par les efforts des deux professeurs M. H. Segal et N. H. Tur-Sinai<sup>9</sup>.

Or la renaissance de l'hébreu en tant que langue vivante parlée a été l'aboutissement d'une lutte acharnée de Ben Yehouda contre les milieux juifs orthodoxes de Jérusalem, hostiles à la désacralisation de la langue de la Bible, opposés à la renaissance de l'hébreu<sup>10</sup>. Alors que la Palestine était sous le régime

<sup>7</sup> Thomas Coconnier (1846-1908), professeur à l'Institut catholique de Toulouse à partir de 1878, appelé à la chaire de théologie de l'Université de Fribourg en 1890, fondateur de la *Revue thomiste* en 1893, qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1908.

<sup>8</sup> *Revue thomiste* 4 (1896) 181.

<sup>9</sup> Notice dans *Enciclopedia Judaica*, Jérusalem, 4 B (1971), col. 564-569. À signaler aussi, dans *l'Histoire* : M. Hadas-Lebal, « Comment les Juifs ont redécouvert l'hébreu », n° 183, p. 74-76 ; J.-M. Delmaire, « Renaissance de l'hébreu », n° 212, p. 66-67.

<sup>10</sup> Le roman de David Shahar, *Le palais des vases brisés, Un été rue des Prophètes*, trad. fr., Gallimard, L'imaginaire, 1978, qui se passe avant la seconde guerre mondiale, en porte la trace p.

de l'Empire ottoman, les Juifs intégristes jetèrent sur lui l'anathème et le dénoncèrent au gouverneur turc comme séditieux, sous prétexte d'un article subversif<sup>11</sup>. Il fut emprisonné plusieurs mois et ne fut acquitté que grâce à de nombreuses interventions, dont celle du P. Lagrange<sup>12</sup>.

L'entreprise linguistique de Ben Yehouda trouvait bon accueil à l'École biblique et un fascicule, encore bien imparfaitement imprimé à Jérusalem, de son *Dictionnaire* a été recensé dans la *Revue biblique* d'octobre 1906<sup>13</sup>. Comme l'écrit le P. Lagrange en 1918, « M. Ben-Jehouda, travailleur acharné, qui s'est imposé de faire un grand dictionnaire de l'hébreu de tous les âges gémissait de n'avoir aucune bibliothèque moderne à consulter et nous étions heureux de mettre à sa disposition nos maigres ressources<sup>14</sup> ».

Le P. Lagrange a été appelé (peut-être par le consul général) à expertiser la traduction en arabe de l'article litigieux, publié en hébreu dans le journal de Ben Yehouda, que les ultras avaient dénoncé au tribunal du pacha. Une lettre adressée le 5 décembre 1893 par Lagrange à quelqu'un du consulat de France l'atteste<sup>15</sup>.

43 : « Quand je faisais les courses, je m'adressais à lui [rabbi Isaac, fils de l'épicier] en hébreu et il me répondait en yiddish. Non qu'il ne connût pas l'hébreu, mais il jugeait que seuls le parlaient les athées, ceux qui boivent aux eaux de ce contempteur d'Israël Eliezer Ben Yehuda – que disparaissent son nom et sa mémoire. »

<sup>11</sup> Dans le journal publié par Ben Yehouda et dans le numéro de la fin de 1893 consacré à la fête de Hannoucah (laquelle commémore la résistance et la victoire des Macchabées contre Antiochus Épiphane), son beau-père Yonas avait donné un article dans lequel il alléguait la devise : « rassembler son courage et aller de l'avant ». Il se trouva des Juifs mal intentionnés pour la travestir en appel à la rébellion, en la vocalisant autrement : « rassembler une armée et marcher sur l'Orient ». Comme cette interprétation malveillante fut déférée au gouverneur de Jérusalem, Ben Yehouda fut arrêté et condamné à un an de prison, tandis que Yonas, auteur de l'article, était protégé par sa citoyenneté russe. Après de multiples interventions et grâce à une assistance juridique procurée par le baron de Rothschild, le tribunal acquitta Ben Yehouda en appel et ordonna sa libération. Cf. Eliezer Ben Yehouda, *Le rêve et sa réalisation*, Introduction et notes de Réuven Sivan, Traduction de l'hébreu par Maurice Adad, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35 et note p. 270.

<sup>12</sup> L'épisode figure dans Henry Laurens, *La question de Palestine*, Tome premier 1799-1922, *L'invention de la Terre sainte*, Paris, Fayard, 1999, p. 139. Mieux vaut citer ici des témoignages plus proches des acteurs.

<sup>13</sup> *Revue biblique* 15 (1906) 659. « Le dictionnaire hébraïque de M. E. Ben-Jehouda, qui paraît par fascicules d'une cinquantaine de pages, avait été interrompu durant deux ans. L'auteur a profité de ce laps de temps pour visiter les grandes bibliothèques d'Europe. Deux nouveaux fascicules viennent de paraître. Tout est rédigé en langue hébraïque moderne. La vaste érudition de l'auteur dans la littérature hébraïque lui permet de suivre chaque mot non seulement dans son acception biblique ou talmudique, mais encore dans ses différents sens chez les écrivains juifs du moyen âge et des temps modernes. Sans entrer dans les discussions de philologie comparée, le dictionnaire ne néglige pas de citer les mots des langues sémitiques en rapport avec le mot hébreu dont il donne l'explication, ainsi que les mots grecs qui se sont glissés dans la littérature juive post-biblique. »

<sup>14</sup> *Le Correspondant*, 10 avril 1918, p. 29.

<sup>15</sup> Archives diplomatiques, Nantes, Archives des postes, sous-série Jérusalem 1840-1914, registre 87. Le destinataire, simplement appelé Monsieur, n'est pas identifié.

« Je serais très désireux de donner satisfaction à Monsieur le consul général. Mais ce n'est pas une petite affaire que de traduire d'une manière parfaitement exacte un article entremêlé de termes talmudiques. Les amis de Ben-Jehouda ne se plaignent pas de la traduction faite en arabe : ils désirent seulement qu'on prenne les choses en bien, au lieu de les prendre en mal. Il est certain que l'article est imprudent comme toute surexcitation sans portée, mais il n'a pas, selon moi, le caractère séditionnel. Il se propose de réchauffer le patriotisme des Juifs au souvenir de grandes actions de leurs ancêtres. "Nous ne tirons pas de ces fêtes une leçon pour nous fortifier dans l'amour de notre peuple et du pays de nos pères." Je pense donc qu'il y a moins lieu d'épiloguer sur les détails que de représenter que cet article, publié sans mystère, dans les circonstances présentes, ne pouvait avoir aucun danger, ni aucune conséquence pratique, et que Ben Jehouda, gendre de l'auteur de l'article, a fait acte de complaisance envers son beau-père un peu illuminé, mais non de rébellion. »

En janvier 1933, l'écrivain égyptien Gaston Zananiri, proche de la famille Ben Yehouda, donne, sous le patronage du consul de France à Jérusalem, une conférence à Saint-Étienne sur Eliezer Ben Yehouda, rénovateur de la langue hébraïque<sup>16</sup>. Il évoque la lutte qu'eut à mener Ben Yehouda, contre les juifs conservateurs de Jérusalem, aux aguets contre celui qui profanait la langue sacrée et saisissant le premier prétexte pour l'abattre.

« Ben Yehouda est jeté en prison. Au cours de la défense, le père Lagrange présente une traduction fidèle de l'article, cause du scandale. Il prouve qu'aucun terme séditionnel n'y est employé. Ibrahim Pacha, alors gouverneur de Jérusalem, dit à Nessim Béhar : Décidément, les Dominicains connaissent l'hébreu mieux que les rabbins ! »

Le même épisode est mentionné par Édouard Dhorme, dans une conférence « À la mémoire d'Eliezer Ben Yehouda » prononcée à la Sorbonne en février 1933<sup>17</sup> :

« Partisan d'une résurrection nationale, il avait, aux temps de la révolution jeune turque, payé de la prison un véhément article de journal, consacré à l'insurrection des Macchabées. Des envieux avaient dénoncé aux autorités locales ces lignes vibrantes, mais hermétiques, et il ne fallut rien moins que l'intervention d'un hébraïsant impartial [Lagrange] pour faire comprendre aux dirigeants d'alors qu'il n'y avait rien de séditionnel dans la prose de ce pacifique. »

Le P. Félix-M. Abel, dans l'article nécrologique qu'il a consacré en 1938 au P. Lagrange<sup>18</sup>, confirme que celui-ci avait alors fait fonction d'arbitre expert en langue hébraïque :

<sup>16</sup> Conférence publiée dans la *Revue des conférences françaises en Orient*, 1938. Le mercredi 11 janvier 1933, le P. Lagrange était certainement présent à cette conférence.

<sup>17</sup> *La terre retrouvée*, organe mensuel illustré du keren kayémeth léIsraël de France et d'Afrique du nord, 5<sup>e</sup> année, n° 7, 25 mars 1933, p. 5-6.

<sup>18</sup> *La Vie catholique*, 2 avril 1938.

« C'est au Père Lagrange qu'un pacha turc s'adressa pour dirimer un différend entre des rabbins et le journaliste Ben Jehouda, accusé d'avoir publié dans son journal hébreu un article malveillant à l'endroit du régime ottoman. L'arbitre n'ayant rien trouvé à redire, l'inculpé sorti de la geôle, vouant à son bienfaiteur une reconnaissance touchante, et nous le vîmes jusqu'à sa mort, dans la bibliothèque dont le Père Lagrange avait doté son École, rédiger les fiches de son fameux dictionnaire de toute la langue hébraïque. »

Que de relations amicales se soient nouées entre les Dominicains de l'École biblique et Ben Yehouda, plusieurs anecdotes le confirment. Ainsi celle rapportée dans sa conférence de 1933 par Gaston Zananiri :

« Quelque temps après son second mariage [or Ben Yehouda, veuf en 1891, s'est remarié en 1892], Ben Yehouda se promène un jour avec sa femme sur le Mont des Oliviers ; passent deux Dominicains : Ben Yehouda présente sa femme. L'un d'eux dit en souriant : "Au lieu de vous remarier, vous auriez dû entrer dans notre couvent, achever votre dictionnaire, nous vous aurions tous aidé. – Je suis prêt à le faire, mais à deux conditions : vous devrez parler hébreu et vous devrez accepter ma femme. – Parler la langue sacrée est chose facile, quant à recevoir votre femme, c'est là une autre histoire !" Et comme les prêtres s'éloignent, Ben Yehouda murmure : "Il est plus facile de faire parler l'hébreu aux Dominicains qu'aux Juifs". »

Édouard Dhorme, alors professeur à l'École biblique et directeur de la *Revue biblique*, raconte ce que furent ses échanges avec Ben Yehouda.

« Que de fois il m'advint d'éprouver une jouissance profonde, en écoutant mon illustre ami me commenter les stances brûlantes des *piyutim*, ces poèmes où l'on sentait se prolonger la voix de David pleurant sur Saül et Jonathan, ou le sourire de l'Ecclésiaste sur les vanités du monde. [...] Je le voyais revenir, chaque jour, à la bibliothèque de l'École biblique, deux ou trois fois, s'il le fallait, malgré l'atmosphère étouffante du sirocco. Souvent nous discutons sur la portée d'une expression, qui avait son équivalent en assyrien ou en babylonien. De ce choc des idées jaillissait parfois une lumière inattendue. Le visage froncé se déridait alors, un cri de joie s'échappait de la gorge sèche. [...] Mieux que tout autre, après la guerre, j'ai pu apprécier et admirer ce stoïcien, rivé à sa table de travail. Je l'aidais à la correction des épreuves, lorsqu'à la cantonade apparaissait une citation assyrienne, babylonienne, grecque ou latine, et surtout lorsqu'il fallait trouver le terme français, qui devait voisiner avec l'allemand et l'anglais, dans la traduction de l'hébreu. »

En 1919 ou 1920, les discussions avec le P. Lagrange touchaient parfois d'autres questions, comme le relate le P. Vincent<sup>19</sup>.

« Entrant un matin à la bibliothèque, je ne fus pas étonné d'apercevoir M. Ben Yehouda s'entretenant avec mon maître. Presque depuis la fondation de l'École, ce savant, créateur de la langue hébraïque moderne qui devait cimenter le nationalisme sioniste naissant, fréquentait assidûment la modeste bibliothèque et interrompait volontiers ses recherches quand il pouvait saisir l'occasion de discuter avec le P. Lagrange quelque point d'exégèse ou de philologie sémitique. Il l'avait entrepris ce matin-là sur la restauration messianique

<sup>19</sup> Louis-Hugues Vincent, *Le père Marie-Joseph Lagrange, sa vie et son œuvre*, manuscrit conservé aux Archives de Saint-Étienne de Jérusalem, note p. 289, publié en 2013, éd. Parole et Silence, note p. 427.

et s'évertuait à démontrer qu'elle était inaugurée et se développait très rapidement, suivant les promesses prophétiques. L'objection souriante qu'on ne voyait pas encore les rois, selon l'oracle d'Isaïe, rapporter sur leurs épaules les enfants dispersés d'Israël et les reines les allaiter (Is 49, 22-23) fit exploser cette extraordinaire exclamation de M. Ben Yehouda : "Vous ne comprenez donc pas, Père Lagrange, ce que font déjà le roi et la reine d'Angleterre ?..." L'entretien n'alla pas plus loin. Et comme je me gaussais de l'extatique boutade, en sortant de la bibliothèque, mon maître coupa court à mon scepticisme par cette réflexion mélancolique : "Tant d'illuminisme se transformera tôt ou tard en violence et provoquera des catastrophes..." Les événements n'ont pas démenti ce pronostic. »

La dernière notation concernant Ben Yehouda figure dans le diaire du prieur de Saint-Étienne, alors tenu par le P. Dhorme (prieur de juin 1919 à août 1925), où très peu d'événements de la communauté sont mentionnés et jamais ceux du dehors, mais où, par exception, a été noté ceci : « Samedi 16 décembre 1922 : 2 h matin, mort subite d'E. Ben-Iehuda. Lundi 18 décembre 1922 : après-midi, visite de Condoléances chez Ben-Iehuda avec le P. Lagrange. Lundi 15 janvier 1923 : 8 h soir, séance école Lemel pour Ben-Iehuda. »

### *Albert Antébi*

Il faudrait pouvoir traiter aussi des rapports avec le juif levantin Albert Antébi (1873-1919), né à Damas, de nationalité ottomane, directeur pour l'Alliance israélite universelle de l'école professionnelle de Jérusalem de 1897 à 1913, mais aucun document du fonds Lagrange ne fait mention de lui. Grâce aux lettres d'Antébi publiées par Élisabeth Antébi (sa petite-fille) dans son mémoire soutenu en 1996 devant l'École pratique des Hautes-Études<sup>20</sup>, on apprend que le Père Lagrange est invité à diriger, en décembre 1899, la fouille d'une nécropole découverte sur le domaine de l'Alliance israélite<sup>21</sup> ; qu'il reçoit à Saint-Étienne, en septembre 1902, un rabbin archéologue que lui amène Antébi pour examiner le musée archéologique ; qu'en décembre 1904, Antébi, présent à une des conférences de Saint Étienne (celle de Germer-Durand sur les musées archéologiques de Jérusalem), signale dans une autre lettre l'intérêt des Dominicains pour les Juifs yéménites. « Les Pères Lagrange, Vincent et [l'abbé] Heydet ont assisté souvent à leurs prières, heureux d'entendre l'hébreu prononcé par les Juifs de l'Arabie, différemment des ashkenazim et sefardim. »

Albert Antébi découvre en la personne du P. Lagrange un Français selon son cœur, avec qui il noue des liens d'amitié, déclare Élisabeth Antébi.

« Un homme courageux et un esprit éclairé. Peu importe à Antébi que Lagrange soit catholique, de même qu'il n'hésitera pas plus tard à envoyer ses filles suivre les cours des

<sup>20</sup> Mémoire consultable sur Internet :

<http://www.antebiel.com/universite/index-universite.html>

<sup>21</sup> Découverte décrite par le P. Vincent dans la *Revue biblique* 9 (1900) 603-607.

sœurs de Saint-Joseph ou à plaider la cause de l'école Sainte-Anne. Car la France qu'il aime est modérée, ouverte, curieuse et tolérante, le contraire de ces jésuites de Beyrouth<sup>22</sup> qui incarnent, en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la "réaction" et l'antisémitisme. »

Et encore : « S'il n'a pas peur d'affronter les Chrétiens [...], il est souvent le familier ou l'ami de certains d'entre eux : il offre sa voiture avec galanterie à la sœur Joséphine, il passe Noël avec le Père Lagrange, il envoie ses filles chez les sœurs de Saint-Joseph. » De son côté, le P. Lagrange trouve en la personne d'Antébi un de ces rares juif libéraux qui subissent l'hostilité des ultras.

### *Avec le Juif reçu à Saint-Maximin en 1938*

Ce témoignage est celui recueilli du Dominicain Joseph Perrin<sup>23</sup> sur le P. Lagrange et se situe au couvent de Saint-Maximin, peu avant la mort du P. Lagrange (décédé le 10 mars 1938).

« Dans les derniers mois de sa vie, j'ai eu une rencontre très exceptionnelle avec le P. Lagrange. Un de mes plus grands souvenirs, sans doute le dernier, [qui] remonte aux premiers mois de 1938 [en janvier ou février], donc quelques semaines avant sa mort, est une rencontre à trois.

J'essayais de servir depuis trois ou quatre ans la recherche religieuse d'un vieux Juif séduit par l'évangile. Il avait été ébloui en relisant, vers Noël 1937, le prologue de saint Jean : "C'est total" me répétait-il, mais il restait hésitant et avait bien des questions. Il désira rencontrer le P. Lagrange, à qui je transmis son désir. Le P. Lagrange accepta volontiers, et quand nous avons été ensemble, il me dit et nous redit qu'une telle rencontre était pour lui une joie parce que, dans sa vie prise par les travaux et l'enseignement, il n'avait pas eu beaucoup d'occasions de rencontrer des personnes, surtout à ce niveau profond.

Il nous garda deux heures environ, répondant à toutes les questions de mon ami. J'assistais donc au dialogue et, en écoutant le P. Lagrange, je pensais tout le temps au grand Newman. Je me souviens de cette belle idée du P. Lagrange présentant l'eucharistie et cette présence multipliée du Christ, par ce sacrement, comme une glorification de l'humanité du Christ et lui donnant en quelque sorte l'immensité.

Il insista sur l'importance de l'humilité pour s'ouvrir à la Parole et, avec un tact merveilleusement délicat, il insinua l'idée de la confession comme préparation à la grâce, ce qui d'ailleurs ne gênait nullement mon ami, dont la vie avait été toute droite, façonnée dans son enfance par une famille de belle religion juive.

Je ne sais plus les mots, mais j'ai été frappé de la manière dont le P. Lagrange aidait l'hésitant à faire le saut devant lequel celui-ci hésitait. Mais une fois encore, et pour

<sup>22</sup> Note : « Antébi en veut en particulier au Père Lammens S. J., qui a écrit un ouvrage très orienté, *La Syrie*, imprimé sur la presse jésuite et publié en 1921. »

<sup>23</sup> Joseph Perrin (1905-2002), aveugle, ami en 1942 de la philosophe juive Simone Weil, a reçu en février 2000 la médaille de « Juste parmi les nations » en reconnaissance de son activité pour sauver des Juifs durant l'occupation.

la dernière fois, j'étais remis devant cette transparence à la vérité pour recevoir la parole du Christ qui m'avait séduit dans le P. Lagrange.

Ce fut d'ailleurs un tournant définitif dans la montée de cet ami : je l'ai baptisé pour la Saint-André 1942, car il ne voulait pas risquer de souffrir la déportation sans être au Christ par le baptême. »

## Le P. Lagrange aurait-il donné des marques d'antisémitisme ?

### *L'affaire Dreyfus*

En ce qui concerne l'affaire Dreyfus, qui excita tellement les esprits dans le monde catholique contre les Juifs (on connaît l'influence désastreuse qu'exerçait *la Croix*<sup>24</sup>, on sait moins qu'il y avait des catholiques dreyfusards<sup>25</sup>), ce qui frappe, c'est le silence complet du Père Lagrange à ce sujet : pas un mot n'a été trouvé ni dans les imprimés, ni dans la correspondance, ni dans les témoignages. Seule exception, si l'on peut dire, quand Lagrange, lorsqu'il recense, dans la *Revue biblique* de janvier 1901, le livre de P. Gardner, *Exploration evangelica*, Londres, 1899<sup>26</sup>, défend la réputation de la France :

« L'ouvrage se termine par une allusion à l'affaire Dreyfus. Il paraît que tout le monde civilisé s'est trouvé à cette occasion d'accord contre la France. Il serait facile de trouver un exemple plus authentique de l'accord des nations, mais nous ne voulons pas suivre le mauvais exemple que donne ici M. Gardner. Ce manque de tact risquerait même d'indisposer les lecteurs au point de les rendre injustes pour les hautes qualités de l'auteur. »

Or une anecdote significative, rapportée par un témoin, révèle ce qu'il en était en 1899-1900 au couvent des Dominicains de Toulouse. La scène se passe en récréation, où le P. Étienne Gallais, quatre fois prier provincial, joue aux boules avec les frères étudiants.

« Je l'entends encore crier à haute voix en projetant au loin le cochonnet : "Je lance Dreyfus." Pour lui, comme pour nous, à l'exception du prier [Pierre de Rivals] que tout bas on disait "dreyfusard", le prisonnier de l'Île du Diable était bien le traître, dont seuls, à l'époque, radicaux et maçons acclamaient l'innocence<sup>27</sup>. »

### *Les spéculations sur les patronymes censés d'origine sémitique*

<sup>24</sup> Pierre Sorlin, « *La Croix* » et *les Juifs* (1880-1899), Contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain, Paris, Grasset, 1967.

<sup>25</sup> Philippe Levillain, « Les catholiques à l'épreuve ; variations sur un verdict », dans *La France de l'affaire Dreyfus*, sous la direction de Pierre Birnbaum, Paris, Gallimard, 1994, p. 411-450.

<sup>26</sup> *Revue biblique* 10 (1901) 126.

<sup>27</sup> Souvenirs du P. Joseph Audrin (1879-1977), Archives de la province dominicaine de Toulouse.

Le premier cas concerne le Dominicain Réginald Colchen (1837-1914), originaire de Metz, religieux de la province de Toulouse, prieur conventuel à Bordeaux en 1874 et à Toulouse en 1880, deux fois prieur provincial de 1882 à 1890, maître des novices à Saint-Maximin de 1890 à 1903, qu'à cause de son patronyme estimé sans équivoque toute la province croyait d'origine juive. En vue de rédiger sa vie, des documents avaient été recueillis dans les années 30, parmi lesquels le témoignage, à peine croyable, du P. François Cazes (1871-1957) : « Quand il ramassait de l'argent, il avait le geste juif. » Autant dire qu'il avait les doigts crochus, soit, en clair, qu'il était rapace, avide, comme le sont les Juifs !

Le P. Lagrange suit l'opinion courante, mais sans aucune connotation péjorative, affirmant qu'il a eu « le bonheur d'être dans l'Ordre sous les Pères Colchen et Cormier ». Toujours est-il qu'il y voit la raison pour laquelle son prieur provincial l'a destiné à Jérusalem.

« Dans la province de Toulouse, le P. Colchen avait la réputation d'un saint, mais non pas d'un docteur. Mais par esprit de foi et parce que telle était la vocation de l'Ordre, il favorisait les études de tout son pouvoir. Peut-être aussi, étant israélite d'origine, avait-il une tendresse particulière pour la sainte Sion<sup>28</sup>. »

Or il n'en est rien : les Colchen sont des gens de robe, d'origine allemande, émigrés de l'archiduché de Trèves en Lorraine au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les savants archivistes de la Moselle que j'ai consultés tiennent la prétendue origine israélite pour une invention sans fondement. Affirmer, même à tort, que le P. Colchen était d'origine juive, comme le fait le P. Lagrange, ne peut constituer une marque d'antisémitisme.

Le second cas sur lequel s'est penché le P. Lagrange concerne le jésuite allemand Léopold Fonck (1865-1930), chargé par Pie X en 1909 de créer l'Institut biblique de Rome, qui avait, prétendait-il, reçu mission – ou qui s'était donné mission – de combattre l'École biblique de Jérusalem. Les seules supputations du P. Lagrange sur le patronyme de son adversaire sont d'autant moins bienveillantes qu'elles datent de « l'année terrible », après le blâme public par la Consistoriale et la retraite de Jérusalem<sup>29</sup>.

Au début de novembre 1912, le P. Lagrange écrit à Eugène Tisserant :

« Le *praeses* [de l'Institut biblique] a ajouté qu'il n'est pour rien dans le décret de la Consistoriale, qui est mal rédigé. Plus j'y réfléchis, plus je me convaincs qu'il est d'origine juive. Tous les coups qu'il reçoit, il les transforme en argent ou en avantages. Le nom allemand est Funk ; d'où vient Fonck ? Je serais curieux de le savoir. »

<sup>28</sup> *Le Père Lagrange au service de la Bible, Souvenirs personnels*, Paris, Cerf, 1967, p. 28.

<sup>29</sup> Bernard Montagnes, « L'année terrible du Père Lagrange d'après les lettres à E. Tisserant », dans *Archivum Fratrum Praedicatorum* 62 (1992) 329-383.

Le 12 novembre, même son de cloche dans une lettre au P. Cormier, que le P. Lagrange incite à s'opposer au projet d'établissement de l'Institut biblique en Palestine<sup>30</sup>.

« Les Jésuites jouent comme toujours au plus fin. Mais, puisque le Père général dit au gouvernement [français] que ce n'est pas la Compagnie qui marche, ce n'est donc pas à la Compagnie que vous faites opposition mais aux intrigues du Père Fonck ; lui, toujours lui ! Je parierais qu'il est d'origine juive ! »

Par où l'on voit que le P. Lagrange partage les préjugés de son milieu bourgeois d'origine envers les juifs<sup>31</sup>, mais en demeurant loin de l'antisémitisme déchaîné dont faisait preuve *La Croix*<sup>32</sup>.

Du P. Fonck, en ce qui concerne le maniement de l'argent, Lagrange souligne son habileté à se procurer des ressources. Ainsi pour la fondation de Rome :

« Lorsque le pape Pie X déclara qu'il ne pouvait fonder l'Institut biblique faute d'argent, le Rme Père Fonck lui offrit de faire tous les frais. Puis il demanda aux fidèles de donner pour l'institut que désirait le Saint-Père. Ce n'était pas plus difficile que cela, mais il fallait le trouver<sup>33</sup>. »

Voire son indélicatesse, s'agissant de fonds détournés de leur destination. Ainsi pour la succursale projetée en Terre sainte :

« Il disait [le 14 septembre 1911], et ceci à ma personne, qu'il ne manquerait pas d'argent, ayant fait seize neuvaines au Sacré-Cœur. – J'objectais que, parmi ces fonds, figuraient cent mille couronnes, qu'un comité autrichien avait placées pour envoyer un étudiant tantôt à Beyrouth [chez les Jésuites], tantôt à Jérusalem [chez les Dominicains]. – Oh ! répondit-il en souriant, pour cent mille couronnes ! – Pour nous c'était beaucoup, fut mon dernier mot<sup>34</sup>. »

De même le P. Lagrange dénonce les intrigues politiques du P. Fonck, bien embarrassantes pour les autorités de la République, afin de placer son entreprise de Jérusalem sous le protectorat de la France, assuré jusque-là à l'École biblique,

<sup>30</sup> Bernard Montagnes, *Exégèse et obéissance, Correspondance Cormier-Lagrange (1904-1916)*, Paris, Gabalda, 1989, p. 379.

<sup>31</sup> Albert Potton, cousin lyonnais du P. Lagrange, avait été ruiné en 1884 par le krach de l'Union générale, banque de capitaux catholiques, dont les bien-pensants imputaient la faillite à la haute finance israélite (Jeannine Verdès-Leroux, *Scandale financier et antisémitisme catholique, le krach de l'Union générale*, Paris, Centurion, 1969). Ce cousin étant venu refaire fortune à Antioche, où il était vice-consul de France, recevait en vacances le P. Lagrange et le P. Vincent.

<sup>32</sup> Voir ci-dessus, note 24. En 1911, sous le second priorat du P. Lagrange, un opposant dénonce à Rome que le couvent s'est désabonné du journal *L'Univers*, jugé « trop crétin » ; qu'on y reçoit *La Croix* par échange et pour avoir une idée du « fanatisme religieux ».

<sup>33</sup> *Souvenirs personnels*, p. 125.

<sup>34</sup> *Souvenirs personnels*, p. 198.

alors que cette institution française était directement menacée par le Jésuite allemand<sup>35</sup>.

Sans doute les attitudes retorses du P. Fonck incitaient-elles le P. Lagrange à soupçonner celui-ci d'être juif. Cependant cela n'autorise d'aucune manière à attribuer au P. Lagrange – comme le bruit en a couru, paraît-il, chez les Jésuites – la paternité de l'interprétation infamante pour la Compagnie de Jésus du S. J. en Sale Juif !

### *Un dicton ambigu*

Dernier indice à examiner, le dicton : « Un juif converti, c'est un catholique de plus, mais non un juif de moins<sup>36</sup> », qui avait – qui a encore – cours dans le monde chrétien et qu'on a entendu de la bouche du Père Lagrange, du moins dans les dernières années de sa vie.

Comme pour les patronymes, le sens de l'énoncé dépend de la personne à qui le dicton se rapporte, du fait de l'ambiguïté du langage, tantôt dépréciatif, pour stigmatiser l'âpreté au gain de la « personne qui gagne de l'argent par des moyens injustes et sordides<sup>37</sup> », tantôt – mais plus rarement – laudatif, pour qualifier de bon israélite un homme franc et sans détour. Or les témoins qui ont entendu le dicton n'ont pas retenu à qui le P. Lagrange l'appliquait.

L'enjeu est d'ordre théologique. Les Assomptionnistes de *La Croix*, au plus fort de leur antisémitisme, n'auraient jamais allégué le dicton en cause.

« Il est en effet admis, à *La Croix*, qu'un Israélite peut, s'il le désire, cesser d'être juif [par la conversion]. Ici, *La Croix* se sépare radicalement de la majorité des antisémites français qui, de Drumont à Jules Guérin, voient dans les défauts de la race sémite le fondement de la question juive et n'attachent aucune importance au baptême. Les Assomptionnistes prennent le parti des Juifs baptisés qui, à leur sens, n'ont rien gardé d'Israël<sup>38</sup>. »

En revanche il n'en va pas de même chez les antisémites chrétiens des années trente : pour eux la judéité semble constituer une tache indélébile.

« Un Juif pouvait-il, en se convertissant au christianisme, échapper à sa malédiction, à ses terribles défauts et à la sainte colère qu'il suscitait ? demande Ralph Schor. La plupart des antisémites répondaient par la négative. Les conversions leur paraissaient suspectes,

<sup>35</sup> *Souvenirs personnels*, p. 207.

<sup>36</sup> Sur Internet, la formule est attribuée tantôt à Maurras, comme précurseur de Hitler ; tantôt à Bidault, ironisant sur la conversion d'un notable ; tantôt à Le Pen, reprenant la formule pour l'appliquer au cardinal Lustiger.

<sup>37</sup> C'est ainsi que le *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse définit le Juif.

<sup>38</sup> Sorlin, p. 147-148.

presque toujours inspirées par l'intérêt, la volonté d'éviter une persécution, le désir de favoriser une ascension sociale ou d'exploiter leurs nouveaux coreligionnaires, trop naïfs. En réalité, le Juif devenu chrétien gardait, qu'il le voulût ou non son identité première. [...] Le Juif restait donc muré pour l'éternité dans sa nature et dans sa malfaisance<sup>39</sup>. »

Pas davantage dans la bouche du P. Lagrange qu'ensuite dans celle du cardinal Saliège<sup>40</sup>, le dicton n'a rien d'un anathème meurtrier, opposé à la théologie paulinienne de la conversion des Juifs, mais il constitue un propos humoristique, regrettable peut-être, sans malice cependant, une boutade taquine, comme celle qui avait cours gentiment dans le milieu du Saulchoir où se trouvaient des frères d'origine juive<sup>41</sup>. Le dicton peut même constituer le meilleur éloge d'un israélite devenu chrétien. Dans un chapitre sur les racines de l'antisémitisme, sur Internet, on peut en effet lire ceci :

« Les chrétiens adhèrent sans difficulté aux paroles de l'Église qui voit dans les Juifs nos aînés dans la foi. Un camarade juif m'a un jour parlé d'un de ses amis, juif, devenu Père dominicain. Il a eu cette belle parole : "Cela fait un chrétien de plus, pas un juif de moins". »

Mieux encore, à la Conférence mondiale franco-israélienne de novembre 2003, le pasteur Jacques Elbaz déclarait : « Un Juif ne se convertit pas. Il se repent, né de nouveau, mais reste juif. Il reçoit Yéshoua comme le Messie attendu des Juifs. »

### **Le regard du P. Lagrange sur le sionisme**

Le P. Lagrange s'est prononcé sur les affaires de Palestine entre 1915 et 1918, durant son séjour à Paris, et pour répondre à l'invitation de quelques directeurs de revues.

La Palestine, pense-t-il, ne doit revenir ni aux Anglais, bien que ce soit eux qui reconquièrent militairement le pays, ni aux Juifs, bien que la déclaration Balfour leur y promette un foyer national. Touchant le sionisme, la position du P. Lagrange est très claire. Elle ne s'inspire cependant d'aucun antijudaïsme :

« Nous ne voulons pas nous prévaloir du principe que les avis d'un ennemi ne sont pas toujours à dédaigner : *fac est ab hoste doceri* (Il est juste d'apprendre, même d'un ennemi). Car nous n'éprouvons aucune haine pour le peuple d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Trop souvent, près des chênes de Mambré où la tente d'Abraham abritait toute

<sup>39</sup> Ralph Schor, *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Prélude à Vichy, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, p. 115-116.

<sup>40</sup> D'après un document des Archives dominicaines de Paris, le cardinal Saliège, qui peut difficilement passer pour antisémite, aurait dit, à Rome, autour des années 50, à propos d'un notable converti : Ça fait un catholique de plus, mais pas un juif de moins.

<sup>41</sup> Du reste le droit dominicain, jusqu'aux Constitutions de 1969, considérait comme invalide la réception dans l'Ordre de convertis du judaïsme ou de l'islam, sauf dispense expresse accordée par le maître général.

l'Église ancienne, au puits de Jacob où le Sauveur s'est révélé à la Samaritaine, dans les champs de Dothan où les frères de Jacob faisaient paître leurs troupeaux, nous avons vécu par la pensée dans l'histoire biblique, pour envier à d'autres la douceur de ces souvenirs sacrés<sup>42</sup>. »

Le joug imposé par les chrétiens aux juifs durant le Moyen Âge, lorsqu'ils leur infligèrent des mesures d'enfermement ou de ségrégation, lorsque « on les contraignit à ne se montrer que dans un costume qui les exposait aux avanies », ne trouve pas de défenseur en la personne du P. Lagrange. Cette histoire-là, affirme-t-il, est un « histoire douloureuse, dont aucun disciple de Jésus-Christ ne souhaite le retour<sup>43</sup> ». Le P. Lagrange va même plus loin : « Le judaïsme a eu souvent contre les chrétiens une haine bien motivée par leur mépris<sup>44</sup>. »

Quand le P. Lagrange traite du sionisme, il entend, déclare-t-il, « demeurer dans la plus stricte impartialité<sup>45</sup> ».

« Que les Juifs nous en sachent bon ou mauvais gré, nous en parlerons dans ce sentiment de charité qui doit toujours inspirer les chrétiens, et avec le souci de la justice et de la vérité qui s'impose à quiconque tient une plume<sup>46</sup>. »

L'hypothèse de la restauration religieuse, et davantage encore celle de la reconstitution politique de l'ancien royaume d'Israël lui paraît achopper à d'insurmontables obstacles. D'abord en ce qui concerne la restauration religieuse :

« A-t-on vraiment en vue de reconstituer en Palestine une théocratie, d'y observer la Loi dans sa rigueur, de rebâtir le Temple, d'immoler des victimes sur l'autel des holocaustes ? »

Or le lieu des holocaustes est occupé à présent par la mosquée d'Omar, laquelle n'est pas seulement le second sanctuaire de l'Islam, mais aussi le plus beau joyau de l'Orient.

« Les cent cinquante millions de musulmans – chiffre trop faible –, dispersés dans le globe comme les Juifs, toléreraient-ils le sacrilège ? [...] Dans un conflit de sentiments religieux, la possession séculaire est un titre qui doit trancher le différend. »

Du reste, la théocratie imposée au nom de la loi mosaïque s'avérerait redoutable :

« Il faudrait que la rigide intolérance des rabbins ait bien changé. Encore une fois, qu'on s'informe auprès des rares Juifs libéraux de Jérusalem sur l'implacable hostilité des Talmudistes<sup>47</sup> ! »

---

<sup>42</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 14.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> *Revue des jeunes*, 10 janvier 1918, p. 12.

<sup>45</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 11.

<sup>46</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 3.

<sup>47</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 26-28.

Quant aux « chimères d'un messianisme aveuglé<sup>48</sup> », pour reprendre un mot du P. Lagrange, elles ne susciteraient pas moins d'embarras :

« Le judaïsme, demande le P. Lagrange, a-t-il le droit de revendiquer le sol ? À quel titre ? [...] La vitalité dont il fait preuve ailleurs est-elle une raison qui rendrait légitime une véritable conquête de ce pays ? Un peuple qui s'est évincé d'un territoire conserve-t-il à travers les siècles des droits imprescriptibles ? [...] Les Juifs ne peuvent fonder un État en Palestine sans imposer aux habitants un joug qui leur serait odieux, à moins qu'ils ne prennent le parti de les expulser. [...] Il est vraiment étrange que les Juifs, qui ont toujours à la bouche le droit, la justice et la liberté, se préoccupent si peu du droit des habitants de la Palestine<sup>49</sup>. »

En fin de compte, le P. Lagrange avoue que la question juive lui paraît insoluble. Il souhaite que les chefs du mouvement sioniste, sans poursuivre le rêve de Bar-Kokébas, sachent endiguer le mouvement « en lui donnant satisfaction dans une certaine mesure<sup>50</sup> », car, pour cet ardent défenseur de la justice, le droit des uns ne peut s'exercer aux dépens des autres.

### **Devant la menace hitlérienne qui se profile**

À la retraite dans son couvent de noviciat (à Saint-Maximin) depuis octobre 1935, le P. Lagrange se soucie de la montée des périls. Ainsi au début de 1936, année 'qui, je le crains, sera terrible, écrit-il à Eugène Tisserant. L'Allemagne est prête ; elle nous attaquera au jour qu'elle aura choisi. J'ai peur que nous nous fassions illusion...<sup>51</sup> » Il déplore l'embrigadement hitlérien des esprits dans la jeunesse nationale-socialiste, tel qu'il est rapporté par Robert d'Harcourt dans un article des *Études* du 20 mai 1936<sup>52</sup> et que cite le P. Lagrange dans la *Revue biblique*<sup>53</sup>. Et quand il traite, en conférences à Aix, à Lyon, à Marseille, et dans la *Revue biblique* de juillet 1936<sup>54</sup>, de « La Vie de Jésus par M. François Mauriac », il achève sa présentation de l'ouvrage, dit-il, par « une page d'actualité sur le bien que peut et doit produire l'intervention si sincère et si loyale de Mauriac<sup>55</sup> ». Car le seul rempart contre la malfaisance du racisme nazi réside dans la foi au Dieu fait homme. Or l'exégèse allemande libérale n'admettait plus depuis longtemps la divinité de Jésus, tout en reconnaissant en lui un maître de morale qui nous appelle à nous aimer.

<sup>48</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 734.

<sup>49</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 22.

<sup>50</sup> *Correspondant* 235 (1918) p. 30.

<sup>51</sup> Archives Tisserant.

<sup>52</sup> Robert d'Harcourt, « Visage de la jeunesse nationale-socialiste », dans *Études*, 20 mai 1936, p. 456-473.

<sup>53</sup> *Revue biblique* 45 (1936) 580.

<sup>54</sup> *Revue biblique* 45 (1936) 321-345.

<sup>55</sup> Lettre au P. Raymond Louis, assistant français du maître de l'Ordre, le 1<sup>er</sup> juin 1936.

« L'erreur du scepticisme anti-dogmatique s'est révélée par ses conséquences. Nous voyons un grand peuple voisin, dans la mesure précise où il a renié la divinité du Christ, concentrer sa charité sur lui-même, parce que le principe de son amour c'est d'appartenir à la même race et non plus à la même foi. Seul le dogme du Christ incarné brise l'égoïsme et assure le triomphe de la fraternité des enfants de Dieu. [...] Nos contemporains n'ont plus qu'une alternative : se donner à ce Christ pour le salut du monde présent et le salut de leurs âmes dans l'éternité, ou se laisser tomber dans ce gouffre de haine et de destruction vers lequel l'humanité se sent entraînée, malgré elle, et malgré ses rêves de vie morale et spirituelle. »

La cohérence de son orientation tout au long de sa vie, le P. Lagrange en a donné la raison décisive dans une note qu'il a ajoutée le 19 décembre 1933 à ses *Souvenirs personnels* :

« À dix-sept ans, sous l'influence de mes parents et du petit séminaire, mon tempérament intellectuel était formé, avec une certaine idée sur la manière de comprendre la vie. Les maîtres modernes étaient Lacordaire, Montalembert, Ozanam. [...] Vieux libéral, je me sens bien dépaysé dans un monde qui oscille entre la dictature de droite et celle de gauche, au fond la même, mainmise de l'État socialiste sur la liberté individuelle. J'ajoute attristé, car certaines tirades contre le libéralisme me font craindre un goût fâcheux pour le caporalisme parmi nous<sup>56</sup>. »

C'est bien en tant qu'héritier de Lacordaire<sup>57</sup>, attaché depuis l'adolescence jusqu'au terme au catholicisme libéral, « auquel [il n'a] pas plus renoncé que le P. Lacordaire<sup>58</sup> », que le P. Lagrange est demeuré étranger à tout antisémitisme.

[www.mj-lagrange.org](http://www.mj-lagrange.org)

---

<sup>56</sup> *Souvenirs personnels*, Paris, p. 290-291.

<sup>57</sup> Bernard Montagnes, « La postérité de Lacordaire », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée* 101 (1989) 451-468.

<sup>58</sup> *Souvenirs personnels*, p. 237.